

Jean-Francois BRUN\*

**RESUME** La pratique du rugby à treize est très localisée aux départements méridionaux de l'espace français. L'analyse du taux d'indigénat permet de distinguer les départements d'ancienne implantation, qui sont producteurs de joueurs, de ceux où les équipes sont formées par l'immigration.

**ABSTRACT** The 13-a-side game Rugby is mainly played in the Southern «départements» of France. The study of the rate of the natives allows to differentiate the «départements» of old setting where professionals come from and those where the teams are made of immigrants.

**RESUMEN** La práctica del rugby a trece se circunscribe a los departamentos meridionales del espacio francés. El análisis del porcentaje de indígenas permite distinguir los departamentos con implantación antigua, productores de jugadores, de los demás cuyos equipos proceden de la inmigración.

- FRANCE
- MIDI
- RUGBY A TREIZE
- SPORT

- FRANCE
- RUGBY (The 13-a-side game)
- SOUTH OF FRANCE
- SPORT

- DEPORTE
- FRANCIA
- MEDIODIA
- RUGBY A TRECE

Le choix d'un sport se définit presque toujours en opposition avec d'autres, également possibles. Les paramètres qui déterminent ce choix sont souvent de nature socio-économique et la corrélation entre la pratique de certains sports et l'appartenance à une classe ou à une strate sociale a été fréquemment mise en évidence. Pour le rugby à treize, qui nous intéresse ici, la cartographie nous aidera à montrer que des éléments purement culturels interviennent aussi et de façon décisive dans ce choix.

La Fédération de Jeu à Treize, qui vient récemment, et par décision de justice, de regagner le droit de s'appeler «de Rugby» ne rassemble que seize mille joueurs environ (pour un total de licenciés voisin de vingt-quatre mille avec les licences «dirigeants» et «loisirs»). Ce qui la place au neuvième rang des fédérations de sports non olympiques (Annuaire statistique de la France, INSEE, 1987).

La carte des clubs de division nationale (fig. 1), et surtout celle du nombre des joueurs par département (fig. 2), montrent à l'évidence une structure très particulière: le rugby à treize n'est présent que dans vingt-neuf départements, dont la localisation est surtout méridionale. Le nombre de joueurs n'y est important (du même ordre de grandeur que celui des joueurs du rugby à quinze) que dans le Vaucluse, l'Aude, les Pyrénées-Orientales, le Tarn, le Lot-et-Garonne, la Haute-Garonne et la Corse.

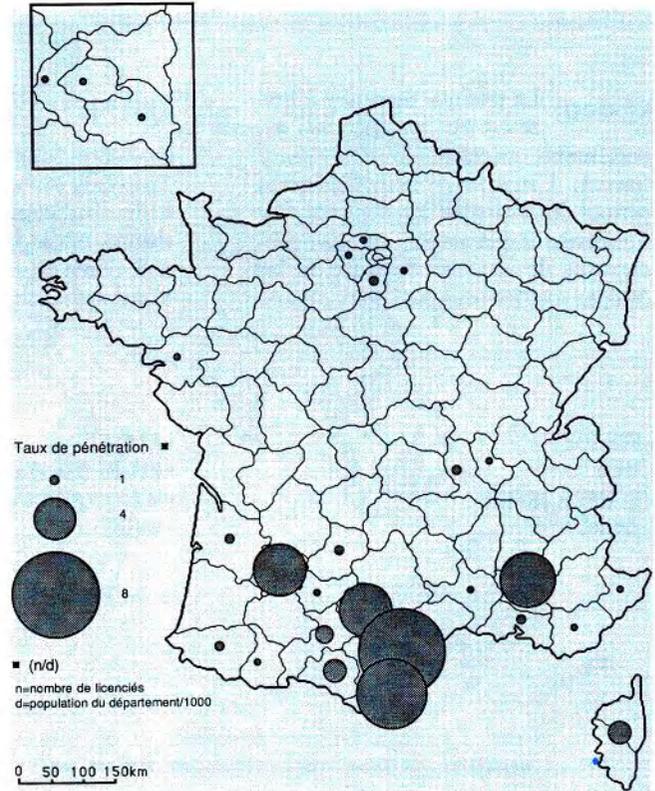
La carte des taux de pénétration (fig. 3), témoigne du même phénomène mais elle permet en plus d'observer une des singularités du rugby à treize: l'hétérogénéité spatiale de son implantation. A côté de cinq départements dont le taux de pénétration est compris entre 4 et 8 pour mille (Aude, Pyrénées-Orientales, Vaucluse, Tarn, Lot-et-Garonne), on note que la plupart des autres départements ont des taux très faibles (inférieurs à 0,6 pour mille), à l'exception toutefois de la Corse, l'Ariège, la Haute-Garonne et l'Aveyron, dont la position est intermédiaire (entre 1 et 2,5 pour mille).

L'étude d'un paramètre que nous appellerons «indigénat» permet d'éclairer cette situation particulière (l'indigénat étant le rapport du nombre de joueurs nés et pratiquant dans un département donné sur le nombre total de joueurs de ce département). La carte (fig. 4) montre un taux d'indigénat élevé dans les départements à fort taux de pénétration, ainsi que dans les départements de la vallée de la Garonne, la Haute-Loire, le Rhône et la Loire-Atlantique. Dans ces départements, l'implantation treiziste est ancienne: on peut y noter la présence de clubs de division nationale dès la fondation de la première Ligue Française de Rugby à Treize, avant l'interruption forcée par l'interdit de Vichy (de décembre 1941 à la Libération). C'est là que l'on trouve des clubs âgés de plus de quarante ans, bien structurés, avec des équipes de jeunes et des écoles de rugby qui assurent le renouvellement automatique des effectifs par

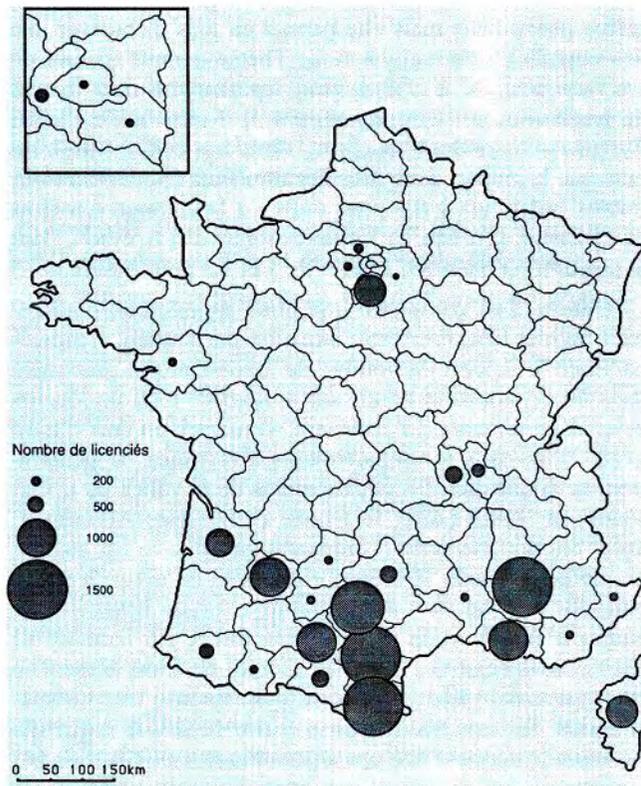
\* URA 648 du CNRS, Ethnologie des pays de la Méditerranée nord-occidentale, Aix-en-Provence.



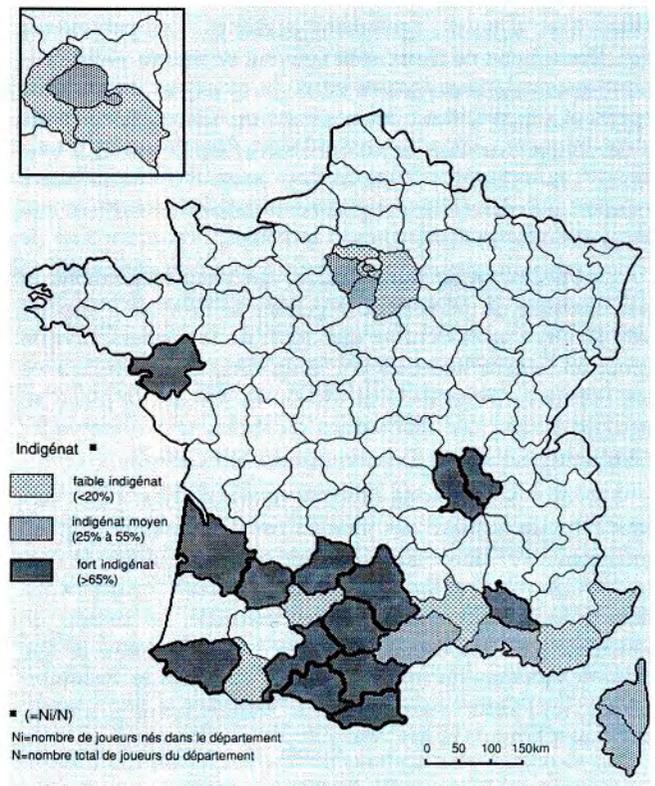
1. Les clubs de division nationale



3. Les taux de pénétration



2. Les licenciés



4. L'indigénat

des joueurs autochtones. En revanche, dans les régions à faible et moyen indigénat (région parisienne, littoral méditerranéen), les clubs sont plus récents. Ils ont souvent été créés pendant les années soixante-dix, à une époque où la Fédération s'essayait (sans grand succès à l'exception de la Corse) à une expansion «conquérante», et ils ne comprennent souvent qu'une équipe senior. Une grande proportion des joueurs (75% dans l'Essonne par exemple) ne sont pas nés dans le département et un examen détaillé montre que la plupart sont issus des départements treizistes à fort indigénat.

Le mécanisme de cette «émigration» n'est pas univoque. Dans la région parisienne, par exemple, les clubs regroupent des joueurs «en exil», le plus souvent pour des raisons

professionnelles. Le club n'a pas sollicité leur venue; il s'est contenté de servir de structure d'accueil pour des jeunes gens désireux de perpétuer en «terre lointaine» un jeu très marqué culturellement et dont la pratique permet d'affirmer l'appartenance à des origines dont on ne veut pas encore se couper. C'est sa «Catalanéité» ou plus largement sa «Méditerranéité» que l'on célèbre entre soi, en pratiquant le rugby à treize dans l'Essonne ou les Yvelines. Au contraire, dans d'autres départements (Bouches-du-Rhône, Alpes-Maritimes), ce mécanisme reste secondaire et, si les clubs ont un effectif déséquilibré en faveur des joueurs étrangers au département, c'est parce qu'ils pratiquent un recrutement «volontariste» de joueurs de bonne qualité et les «font venir» en grand nombre des régions à fort taux de pénétration.

**Erratum.** Dans le texte de présentation de la carte de Daniel NOIN: «Densités de population: les inégalités de la distribution spatiale des Français» (*Mappemonde 89/1*), au deuxième paragraphe, au lieu de: «...il est difficile de réaliser ainsi que trois Français sur dix vivent dans l'agglomération parisienne», il faut lire: «...il est difficile de réaliser ainsi que trois Français sur quatre vivent dans les agglomérations urbaines et qu'un Français sur six vit dans l'agglomération parisienne...».

Une coupure malencontreuse a rendu le passage incompréhensible. Avec les excuses de la Rédaction.

## Contents

- 1 **D. Mathieu et J. Praicheux.** Sport, Space, Societies
- 2 **Ch. Pociello.** Trends in the evolution of recreational and sporting practices. The construction of a prospective model of analysis
- 7 **D. Mathieu et J. Praicheux.** The World space of major international sport events
- 14 **Ph. Bourdeau.** Rock-climbing in France: from sporting facilities to the space of practice
- 16 **B. Errais et M. Ben Larbi.** The Regions of France at the Seoul Olympic Games
- 19 **P. Leblanc et Y. Fates.** Olympic games and olympic stakes
- 22 **M. Ben Larbi et P. Leblanc.** International sports Boards as centres of management related to the strategies of power
- 24 **D. Mathieu et J. Praicheux.** Sport vulgarization and spatial diversified practices
- 26 **B. Errais et Y. Fates.** The Regional Games, a process of the universalization of sport practices
- 29 **J.P. Augustin.** The spatial areas of team sports: the example of the Landes (France)
- 32 **P. Dumolard et A. Robert.** Tennis in the World: the present and projection forward to the future
- 36 **J.P. Cheylan.** Flashes
- 37 **Ch. Bromberger.** The football stadium: a map of the model town
- 41 **J.F. Brun.** The 13-a-side game Rugby: a sport and a cultural image
- 44 **M. Clavel-Lévêque et M.M. Mactoux.** Pausanias and the Olympic memory
- 48 **R. Ferras.** Read the atlas of *Sports en France* once more